

Bangkok, la cité des Anges



Jours:	3
Prix:	220 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★★★
Difficulté:	★☆☆☆☆
	📍 Culture 📍 Les incontournables

Bangkok, la capitale animée voire parfois chaotique de la Thaïlande, est une fresque vivante illustrant l'incroyable **diversité culturelle thaïlandaise**.

Traversée par le **fleuve Chao Phraya**, Bangkok vit au rythme des bateaux-taxis glissants sur l'eau, des tuk-tuks slalomants entre les voitures, des marchés animés et des petites mains tressant les fleurs fraîchement coupées au bord des routes.

Point de départ pratiquement obligé de tout voyage en Thaïlande, Bangkok vous plongera dans la frénésie thaïlandaise où pratiquement tout semble possible.

Entre culture, vie urbaine, et quartier "vert", découvrez en 3 jours ce que Bangkok a de mieux à offrir.

Jour 1. La "Venise de l'Orient"



Bangkok 📍

- Départ le matin pour rejoindre le quai et prendre les bateau-bus publics et remonter vers le centre, sur la rive droite et le quartier du marché aux fleurs de Pak Klong Talad.
- Nous débutons notre journée par la visite du grand Palais de Bangkok, construit en 1782, et qui comprend plusieurs bâtiments magnifiques, dont le Wat Phra Kaeo (temple du Bouddha d'émeraude), qui contient un magnifique Bouddha d'émeraude datant du 14e siècle.
- Notre matinée se poursuit. Nous nous rendons au Wat Benchamabophit. Souvent appelé le "Temple de Marbre", ce joyau architectural met en valeur une magnifique image de Bouddha, une copie du très vénéré Phra Buddhajinaraja, ainsi qu'un magnifique plafond de poutres rouge sombre et or.
- Puis, à pied nous nous rendons au Wat Pho, l'un des plus anciens temples de Bangkok, pour y découvrir son Bouddha couché.
- On traverse ensuite le fleuve avec un petit bateau, pour visiter Wat Arun_, le "temple de l'aube"_, situé sur la rive droite.
- Balade en bateau-taxi privé traditionnel « longue-queue » sur le fleuve Chao Phraya, l'un des plus importants du pays. Découverte de la Venise de l'Orient et de la vie traditionnelle des habitants de cette ville dont la moitié vit encore au bord de l'eau.

Journée accompagnée d'un guide francophone

🏠 Hébergement

Ibis Riverside

Jour 2. Le "Poumon vert" de Bangkok



Bangkok 📍

- Ce matin, nous partons pour un tour à vélo, dans le poumon de la capitale. Accompagnés d'un guide privé local pour la partie ile, nous partons dans l'extra-ordinaire quartier de Bang Krachao - une véritable jungle en plein centre-ville. Nous ferons notamment quelques visites annexes en route (si disponibilité):
 - Ferme aux champignons ;
 - Atelier de fabrication de baguettes d'encens
 - Petits temples et vieilles maison du quartier

Puis, avec un bateau traditionnel, nous partons sur le fleuve pour aller voir de plus près les cargos, les pétroliers et les porte-conteneurs, les barges et les péniches, voire même les gros bateaux de croisière qui remontent le fleuve jusqu'au port de Klong Toei que vous avez traversé le matin.

- Possibilité de rejoindre le centre-ville "moderne" et le quartier des grands magasins de Siam Square.

Journée accompagnée d'un guide francophone

☕ Petit déjeuner | Ibis Riverside

🏠 Hébergement | Ibis Riverside

Jour 3. Bangkok en profondeur



Bangkok 📍

- Nous débutons notre journée par la visite du musée national de Bangkok. Considéré comme le plus important d'Asie du Sud-Est, le musée abrite une vaste collection d'antiquités comprenant de l'art préhistorique, des peintures murales, des bronzes, des objets provenant d'autres pays asiatiques ainsi que des carrosses de cérémonie utilisés par les familles royales. *(2 heures seront bien nécessaires à cette visite)*
- Visite de la **maison de Jim Thompson**, pour y découvrir l'architecture intérieure thaïlandaise.
- Visite du quartier chinois Yaowarat et Talat Noi; du temple du Bouddha d'Or – Wat Traimitr, et du petit mais très intéressant musée de l'Héritage de Yaowarat, qui retrace l'histoire de l'immigration chinoise de Bangkok.

Journée accompagnée d'un guide francophone

- En soirée, dîner en bateau croisière, sur le fleuve **Chao Praya**.

☕ Petit déjeuner | Ibis Riverside

🍴 Dîner | Croisière sur le Chao Praya

🏠 Hébergement | Ibis Riverside

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

2-2	3-3	4-4	5-5	6-6
360 EUR	290 EUR	250 EUR	230 EUR	220 EUR

Vous pouvez **privatiser ce voyage aux dates de votre choix**, pour vous et vos compagnons de voyage uniquement. Pour un voyage privé, le tarif dépend alors du nombre de participants conformément à la grille tarifaire ci-dessous.

Bien sûr dans le cadre d'un voyage privé, ce programme pourra vous servir uniquement de base de réflexion et en fonction de vos commentaires nous vous proposerons **un voyage sur mesure**.

Inclus

- L'hébergement en hôtels 3* avec piscine
- Les petits-déjeuners
- Guide francophone Thaï
- Chauffeur en Jour 2
- Déplacement en transport en commun
- Les visites et activités mentionnées dans le programme
- Les assurances locales et les taxes locales

Non inclus

- Vols internationaux
- Frais de douane, supplément bagages
- Repas et boissons
- Suppléments non explicitement mentionnés, "early-check-in", "day-use" ou "late check-out"
- Pourboires et dépenses personnelles
- Assurances internationales
- Visites ou activités non explicitement mentionnés

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Passeport et visa

Les formalités administratives

Formalités pour les ressortissants Français:

Votre passeport valide au moins six mois après la date de retour présumée de votre voyage avec au moins une page vierge. Pas de visa pour un séjour inférieur à 30 jours. Il est nécessaire de disposer d'un billet aller-retour obligatoire inférieur ou égal à 30 jours. Le visa est valable 30 jours dans les trois mois qui suivent sa délivrance.

Vous voyagez avec des enfants ?

Les mineurs français sont soumis aux mêmes obligations que les personnes majeures. Ils doivent être titulaires d'un passeport en cours de validité couvrant la totalité du séjour programmé.

À compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

Pour les autres nationalités

Veillez vous renseigner auprès des autorités consulaires dans votre pays.

Les passeports doivent être en parfait état (pas de taches, agrafes, trombones, marques, déchirures...).

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.